

DECRET N° 2011-276 DU 02 AVRIL 2011

portant approbation du budget prévisionnel de la Loterie Nationale du Bénin pour l'exercice 2011.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 89-165 du 08 mai 1989 portant approbation des Statuts de la Loterie Nationale du Bénin ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 16 mars 2011.

DECRETE :

Article 1^{er} - Est approuvé le budget prévisionnel de la Loterie Nationale du Bénin (LNB) pour l'exercice 211 tel qu'il figure en annexe.

Article 2- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 avril 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr. Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, de Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de
l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,

Idriss L. DAOUDA

AMPLIATIONS : PR 4 – AN 4 – HCJ 2 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – SGG 2 HAAC 2 – MECPDEPP-CAG 2 – MEF 4 – Autres
Ministères 28 – DGB-CF-DGTCP-DGID-DGDDI-DGE 6 – IGF 1 – BN-DAN-DLC 3 – GCONG-DCCT-INSAE 3 – BCP-CSM-
IGAA 3 – UAC-ENEAM-FADESP-FASEG 4 – UNIPAR 1 – LNB 5 – JORB 2